

LA <mark>GAUCHE</mark> ET L'ÉCOLOGIE RASSEMBLÉES POUR GAGNER

Madame, Monsieur,

La pandémie, qui a transformé notre quotidien, a surtout montré les conséquences des politiques libérales et d'austérité menées jusqu'à ce jour et combien il est important d'avoir des services publics performants et de qualité, un haut niveau de protection sociale et d'investir pour davantage de souveraineté industrielle. La crise sanitaire a amplifié la crise sociale.

Aussi, nous proposons de consacrer davantage de moyens humains et financiers à la solidarité, l'action sociale et la santé, compétence première des départements pour porter une nouvelle ambition pour notre territoire et apporter l'attention nécessaire à chacun de ses habitants.

Nous lutterons également pour le maintien de l'emploi et le développement des territoires.

Nous étendrons les dispositifs de lutte contre la pauvreté et la précarité. Nous agirons pour un département au plus près de vous et de vos besoins. Un département solidaire qui met au cœur de ses actions l'écologie, le renouveau démocratique, l'égalité des territoires et de chaque citoyen. Nous voulons un Loiret qui réponde aux besoins de la jeunesse, des personnes âgées, qui facilite les transports et l'éducation des collégiens, la prévention et la santé, qui protège l'enfance et chacun d'entre nous, qui développe la culture et le sport, préserve son patrimoine et son réseau routier, soutienne la vie associative et le logement, réponde aux besoins de la ruralité.

Le 20 juin, donnez-vous des élus disponibles, proches de vous, à votre écoute, sur qui vous pourrez compter au quotidien. Ensemble, faisons gagner l'exigence de mieux vivre dans notre département!









Très cordialement Emmanuel Dupuis et Cécile Hubert

DIMANCHE 20 JUIN, EN VOTANT POUR

Emmanuel DUPUIS et Cécile HUBERT, vous direz :

OUI À UNE GRANDE AMBITION POUR LA SANTÉ ET L'AIDE AUX PERSONNES

- Accès aux soins pour tous : création de centres de santé publics dans chaque canton avec des médecins salariés en lien avec la région.
- Création de nouvelles places en établissement public d'hébergement pour personnes dépendantes (EHPAD) en lien avec l'ARS et proposer des solutions alternatives d'accueil.
- Aide au maintien à domicile et aux aidants. Revalorisation des métiers de l'aide à domicile.
- Création de nouvelles places d'hébergement pour les personnes en situation de handicap et diminution des délais d'attente pour l'étude des dossiers MDPH pour se conformer à la loi.
- Rapprochement des services départementaux des habitants grâce au développement de permanences.
- Développement de la prévention spécialisée

OUI À UNE VRAIE AMBITION POUR LA JEUNESSE

- Prise en charge plus rapide des besoins en équipement et rénovation des collèges.
- Aide afin que chaque collégien puisse avoir accès chez lui à un ordinateur à son entrée en 6ème.
- Accompagnement des jeunes dans leur projet de vie notamment par la lutte contre le décrochage scolaire, la gratuité des transports et l'achat de matériel scolaire (comme le fait actuellement la communauté de communes des Portes de Sologne pour le collège de La Ferté), et le renforcement des moyens des missions locales...
- Création de crèches publiques et développement des centres de Protection Maternelle Infantile.
- Augmentation des moyens pour l'aide sociale à l'enfance.
- Expérimentation du RSA pour les jeunes de de 25 ans.
- Développement des aides individuelles en direction des jeunes (aides aux projets, aides au BAFA, aides au permis de conduire...).

OUI À UN DÉPARTEMENT QUI PRÉSERVE LE CADRE DE VIE

- Développement d'un réseau de pistes cyclables cohérent pour renforcer l'usage du vélo.
- Développement de l'offre de transport en commun et de co-voiturage sur tout le département. Entretien et développement du réseau routier ; dialogue soutenu avec les habitants de Marcilly pour la future déviation.
- Plantation de 10 000 arbres sur le mandat. Développement de l'agriculture biologique et engagement vers la transition alimentaire en commençant dans les collèges.
- Développement des habitats durables. Protection de la ressource en eau.

OUI À LA DÉFENSE ET AU DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI SUR LES TERRITOIRES

- Mobilisation de la Charte de la Commande Publique pour soutenir les TPE/PME et ETI et relancer l'économie locale.
- Renforcement des dispositifs d'aide aux personnes éloignées de l'emploi par le biais de clauses d'insertion dans les marchés publics.
- Soutien appuyé à l'économie sociale et solidaire.
- Conférence départementale pour l'emploi et contrôle de l'usage des fonds publics versés aux entreprises.

OUI À PLUS D'ÉGALITÉ ET PLUS DE SOLIDARITÉ DANS LE LOIRET

- Mise en place d'un plan d'urgence en lien avec les associations caritatives, de solidarité et les collectivités pour faire face à l'aggravation de la pauvreté.
- Mise en place de tarifications accessibles à tous par le quotient familial, en commençant par les cantines des collèges.
- Participation financière des frais de transports en commun des jeunes, personnes rencontrant des difficultés, personnes âgées et en situation de handicap.
- Accompagnement des séniors pour lutter contre la fracture numérique.
- Développement du haut débit sur tout le territoire.

OUI AU DROIT AU LOGEMENT DÉCENT ET DURABLE

- Soutien à la rénovation thermique des logements privés et des bailleurs.
- Soutien aux communes et intercommunalités au respect de la loi SRU pour répondre au besoin de se loger à des tarifs accessibles.
- Développement des logements intergénérationnels et d'habitat participatif.
- Lutte contre l'habitat indigne.

OUI À UN DÉPARTEMENT QUI FAVORISE L'ACCÈS À LA CULTURE ET AU SPORT

- Mise en place d'un budget d'urgence pour le sport et la culture en lien avec les acteurs sportifs, culturels, associatifs.
- Développement de l'action « bébé lecteur » en lien avec les bibliothèques et la protection maternelle et infantile.
- Soutien renforcé aux associations et aux communes dans le développement d'équipements culturels et sportifs de proximité, protection et valorisation du patrimoine culturel.
- Développement dans chaque collège d'un parcours d'éducation artistique et culturelle pour permettre à tous les collégiens de s'initier à une pratique artistique (cinéma, musique, théâtre, danse, arts plastiques, ...).

OUI À UN DÉPARTEMENT CITOYEN ET DÉMOCRATIQUE

- Création d'un droit d'interpellation citoyenne sur des dossiers relevant des compétences du Département et mise en place d'un référendum d'initiative citoyenne.
- Organisation d'une réunion annuelle dans chaque canton pour rendre compte de l'action du département.









